

1. CONDITIONS APPLICABLES

1.1 Accès au Success Catalogue et aux Success Points

Les Forfaits Success Points ne sont disponibles que pour les Clients disposant d'une souscription active à Success4U Professional.

1.2 Disponibilité des Success Points

1.2.1 Les Success Points ne peuvent être utilisés par le Client que pour des Success Services figurant dans le Success Catalogue. Les Success Points n'ont aucune valeur monétaire et ne peuvent pas être échangés contre des espèces ou un avoir. Ils ne peuvent pas être vendus, transférés ou utilisés d'une autre manière que celle expressément autorisée par les présentes Conditions de Service.

1.2.2 Les Forfaits Success Points constituent une allocation annuelle de Success Points, utilisable par le Client au cours de chaque année de souscription du Contrat (chaque période consécutive de douze (12) mois pendant la Durée, à compter de la Date de Début de Souscription de Success4U Professional).

1.2.3 Les Success Points qui n'ont pas été utilisés par le Client conformément à l'article 1.4.1 à la date anniversaire annuelle de la Date de Début de Souscription de Success4U Professional expireront et ne pourront plus être échangés ni utilisés par anticipation conformément à la clause 1.2.4.

1.2.4 Pendant la Durée Minimale d'une souscription à un Forfait Success Points, le Client est autorisé à utiliser par anticipation jusqu'à trente pour cent (30%) des Success Points correspondant à une année de souscription ultérieure, sous réserve d'en avoir fait la demande auprès de son Customer Success Manager. Les Success Points ainsi anticipés mais qui n'auraient pas été consommés à la date anniversaire annuelle suivante de la Date de Début de Souscription de Success4U Professional expireront automatiquement et ne pourront plus être utilisés.

1.3 Responsable des Success Points

1.3.1 Le Client doit désigner un (1) Responsable des Success Points. Seul le Responsable des Success Points est autorisé à utiliser les Success Points et à planifier les Success Services correspondants.

1.3.2 Pour changer de Responsable des Success Points, le Client doit adresser une demande écrite à son Customer Success Manager.

1.4 Utilisation des Success Points

1.4.1 Pour utiliser des Success Points en échange de Success Services, le Responsable des Success Points doit contacter son Customer Success Manager. Une fois les Success Points utilisés pour des Success Services spécifiques, le Customer Success Manager enregistrera l'utilisation dans la base de données Unit4 et enverra un récapitulatif par e-mail au Responsable des Success Points. Le solde de Success Points du Client est disponible sur demande auprès du Customer Success Manager.

1.4.2 Une fois les Success Points utilisés pour des Success Services spécifiques en application de la clause 1.4.1, le Client ne peut plus utiliser ces Success Points pour d'autres Success Services.

1.4.3 Les Success Services commenceront et se poursuivront pour la durée convenue entre le Responsable des Success Points et le Customer Success Manager

1.4.4 Sauf accord contraire de Unit4, le Client doit planifier les Success Services avec Unit4 afin de permettre à Unit4 de commencer la prestation des Success Services concernés dans un délai de trois (3) mois à compter de la date d'échange des Success Points conformément à la clause 1.4.1 .

1.4.5 Si le Client ne planifie pas les Success Services ou si Unit4 n'a pas commencé leur prestation conformément à la clause 1.4.3 (et que cela n'est pas directement imputable à une action ou une omission de Unit4), les Success Points concernés expireront et ne pourront plus être utilisés pour d'autres Success Services ni reportés conformément à la clause 1.2.4.

1.4.6 Unit4 se réserve le droit de mettre à jour son Barème (Rate Card) à tout moment. Lorsque des Success Points sont échangés pour des Success Services conformément à la clause 1.4.1, le Barème en vigueur à la date d'échange s'appliquera à ces Success Services. Pour tout échange ultérieur de Success Points, le Barème en vigueur à la date de cet échange s'appliquera.

2. DÉFINITIONS

Les termes en majuscules utilisés dans les présentes Conditions de Services mais non définis dans celles-ci ont la signification qui leur est donnée dans les Conditions Générales et les Conditions de Services – Success Services de Unit4.

| Mot ou expression | Signification |
|--------------------------------|--|
| Customer Success Manager | Représentant Unit4 travaillant avec le Responsable des Success Points pour l'allocation et l'utilisation des Success Points |
| Barème | Document indiquant le nombre de Success Points requis pour chaque Success Service. |
| Success4U Professional | Service par voie de souscription, décrit plus en détail à l'adresse suivante : www.unit4.com/terms . |
| Success Catalogue | Ensemble de Success Services, disponible à l'adresse suivante : www.unit4.com/about-us/services/success4u/success-catalogs . |
| Success Points | Crédits prépayés pouvant être utilisés en échange de Success Services. |
| Forfaits Success Points | Lots de Success Points fournis sur la base d'une souscription récurrente. |
| Responsable des Success Points | Représentant du Client en charge de l'achat, de la gestion, de l'utilisation des Success Points du Client ainsi que de la planification des Success Services utilisés au moyen des Success Points. |